

📌 Présentation des porteurs du projet



Mathilde PIEULHET : après une licence de droit parcours droit public à l'antenne de l'Université Toulouse 1 Capitole de Montauban durant laquelle je me suis intéressée tout autant au droit public qu'au droit privé, je me suis spécialisée en droit fiscal qui regroupe ces deux aspects du droit. J'ai saisi l'opportunité qui se présentait à moi d'intégrer le Collège Supérieur de Droit afin d'obtenir la culture générale et juridique qu'il permet d'acquérir.



Chloé GUIRBAL : intéressée par le droit des affaires, j'ai décidé de me spécialiser dans ce domaine après l'obtention d'une licence de droit au sein de la faculté de Montauban. Je suis actuellement en Master 2 Droit des Affaires, mention Secteur Financier et je souhaiterais exercer la profession d'avocat. Cette dernière requiert, selon moi, une grande ouverture d'esprit. C'est pourquoi, j'avais à coeur d'intégrer le Collège Supérieur de Droit.



Guillaume AGOSTINI : l'antenne de l'Université Toulouse Capitole de Montauban a su me convaincre de l'importance que revêtait le Collège Supérieur de Droit. Un diplôme universitaire élargissant les horizons, diversifiant ainsi toutes nos matières en nous faisant prendre du recul. Étudiant au sein du Master 2 Droit des Affaires parcours Secteur Financier, je suis enthousiaste à l'idée d'une finance durable, animé par la gestion d'actifs et les besoins incessants de conformité.

📌 Présentation du projet

Le projet prépa-éloquence a été initié au cours de l'année scolaire 2019-2020 par deux anciens étudiants de la faculté de droit de Montauban : Anne-Laure Bos et Tijani Amor El Oued. Ils organisaient au sein des lycées de Montauban : Pierre-Marie Théas, Jules Michelet et Antoine Bourdelle, des ateliers éloquence avec des élèves dans la volonté finale de mettre en place un concours. Nous reprenons leur projet, cette année seul le lycée de Bourdelle participe au concours. Celui-ci a pour vocation d'accompagner et d'aider les élèves dans la prise de confiance

en soi. Cette dernière leur servira à améliorer leurs aptitudes à l'oral. En outre, la participation à ces ateliers et la réflexion autour de différents thèmes démontrent de leur ouverture d'esprit.

Ce projet est réalisé en partenariat avec la faculté de droit de Montauban, sous la direction de Madame Hiam Mouannès, responsable du Collège Supérieur de Droit de l'antenne de Montauban. Nous sommes également encadrés par Madame Crouzatier-Durand ainsi que par le Professeur Guillaume Beaussonie, directeur du Collège Supérieur de Droit.

✿ **Motivations**

Compte tenu de la mise en place de la réforme de l'Education Nationale et l'institution d'un grand oral en classe de Terminale, il nous semblait adéquat d'intervenir auprès de lycéens, afin de les accompagner dans la préparation de cette épreuve. De surcroît, l'organisation de ces ateliers d'éloquence nous permettent de transmettre notre attachement à la matière juridique, ainsi que nos expériences universitaires respectives. Au-delà de l'aide que nous pouvons apporter aux lycéens, cette expérience nous permet d'acquérir des compétences organisationnelles dans la préparation non seulement des rencontres mais encore du concours. Enfin, les ateliers nous ont appris à nous adresser à un public de jeunes adultes, à les intéresser et à les tenir impliqués.

✿ **Modalités de réalisation du projet**

Le projet est organisé en trois périodes distinctes :

- 1° période : réalisation d'exercices visant à l'incitation à la prise de parole
- 2° période : rattachement des étudiants du Collège Supérieur de Droit de Montauban (première année) à notre projet et poursuite des exercices cette fois-ci en vue de la préparation du concours
- 3° période : concours d'éloquence

Pour rester au plus proche des élèves et soucieux de nous impliquer au maximum, nous avons constitué un groupe de discussion via le réseau social WhatsApp. Il nous permettait de rester en contact tout au long de la semaine avec les élèves, leur communiquer les exercices à effectuer, leur transmettre des documents utiles à leurs préparations, et répondre à leurs questions.

• Exercices réalisés

Nous avons essayé d'aborder l'éloquence sous divers exercices afin que chaque élève puisse s'épanouir. Nous leur avons ainsi proposé :

- Des débats (Faut-il attendre de voir un ours polaire dans son jardin pour réagir ? A-t'on besoin des autres ? Faut-il juger les fous ? L'impact de la TV sur les citoyens français. Peut-on rire de tout ?)
- Des discours (Faut-il arrêter le progrès ? La justice est-elle toujours juste ? Les vegans sont ils tous des gens bons ?)
- Un procès fictif
- Des lectures et interprétations de texte
- Des exercices d'articulation
- Des animations théâtrales

• Organisation du concours

Pour clôturer notre année d'éloquence, nous organisons le concours le 14 avril 2021 à 14 heures 30. Les lycéens seront invités à s'exprimer sur une question relative à la célébrité : La célébrité est une malédiction dont tous les Hommes voudraient être victimes, sujet tiré d'une citation de Jacques Attali.